

16.04.2020 - 15:06 Uhr

Réduction de la redevance média et soutien pour le mandat de prestation de la SSR



Berne (ots) -

Lors de sa séance du jour, le Conseil fédéral a approuvé une diminution du montant de la redevance médias pour les ménages suisses. Parmi d'autres mesures, le paquet adopté comprend également une augmentation du soutien financier pour 34 radios et télévisions privées concessionnées. De son côté, la SSR verra sa quote-part de la redevance augmenter de CHF 50 millions à partir de 2021. Ce soutien vient compenser une partie des pertes liées à la baisse des recettes publicitaires des dernières années et contribue ainsi à garantir le mandat de la SSR tel que défini dans la concession. Les programmes d'économie et de réforme actuels de la SSR sont maintenus et leur mise en oeuvre se poursuit.

Le Conseil fédéral a décidé à l'automne 2017 de réduire le montant de la redevance médias (anciennement radio et télévision), tout en plafonnant la part de la redevance de la SSR à CHF 1,2 milliard par an. Suite à cela, la SSR a réagi en lançant un programme d'économies et de réformes d'un montant de CHF 100 millions. En 2019, ce programme a dû être étendu en raison de la baisse drastique des recettes publicitaires. Un nouveau paquet de CHF 50 millions est venu s'ajouter aux CHF 100 millions d'économies planifiées, amenant le total des économies à CHF 150 millions. Pour l'année en cours également, la SSR s'attend - comme l'ensemble du secteur des médias - à une nouvelle baisse massive des recettes publicitaires.

Lors de sa séance du jour, le Conseil fédéral a approuvé une réduction du montant de la redevance médias pour les ménages ainsi que des mesures d'allègement pour les petites et moyennes entreprises en Suisse. Le paquet comprend également une augmentation du soutien financier pour les 34 radios et télévisions privées bénéficiaires de la redevance. De son côté, la SSR verra sa quote-part augmenter de CHF 50 millions par an à partir de 2021. Cette contribution permettra à la SSR de compenser partiellement les pertes structurelles liées à la baisse des recettes publicitaires de ces dernières années et de continuer à garantir son mandat de prestations tel que défini dans la concession.

En outre, les programmes actuels d'économie et de réforme de la SSR sont maintenus et continueront à être mis en oeuvre comme prévu. L'impact financier de la crise actuelle liée à l'épidémie de COVID-19 ne peut pas encore être définitivement quantifié pour la SSR. Les premières évaluations situent toutefois cet impact à plusieurs dizaines de millions de CHF.

Contact:

Service de presse SRG SSR

Lauranne Peman

medienstelle.srg@srgssr.ch / Téléphone 058 136 21 21

Medieninhalte



SRG SSR. Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100014224/
L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/SRG SSR"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100014224/100846104> abgerufen werden.